



## COURAGE & DÉVOUEMENT

### Sur le Vif

Résidence d'artiste  
P.6-7

### Actualités

Immobilier, équipements,  
patrimoine  
P.12-16

### Portrait

Gwendoline Riaud  
P.18

**Plantations de haies bocagères / 30 mars**

Les enfants de l'Accueil de Loisirs de Plélan ont participé à la plantation d'une haie bocagère, à la Canopée. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme porté par Brocéliande Communauté « Agir pour la Biodiversité en Brocéliande ».



**Les Sapeurs-Pompiers plélanais défilent en ville / 30 avril**

A l'occasion du déménagement vers le nouveau centre de secours, les 42 sapeurs-pompiers volontaires ont quitté en fanfare et en public leur ancienne caserne, située Rue de la Chèze.



**La commémoration du 8 mai 1945**

Elus, anciens combattants et portes drapeaux se sont réunis au monument aux morts de Plélan, suivi d'un rassemblement au monument aux morts de Treffendel. La Fanfare Plélanaise et un détachement d'élèves-officiers ont accompagné cette cérémonie.



**Vernissage de la résidence d'artiste de Candice Hazouard / 7 juin**

50 personnes et 23 enfants étaient présents à l'inauguration de l'exposition issue d'un travail de 3 ans avec l'artiste Candice Hazouard. Retrouvez l'article dédié dans ce magazine dans la rubrique « Sur le vif ».



**Fête de la musique « Le Boucan de Plélan » / 24 juin**

Très bons moments musicaux pour les Plélanais et Plélanaises. Un grand bravo aux bénévoles de l'Union des Commerçants et Artisans de Plélan-le-Grand (UCAP) pour l'organisation de cette édition.



**Vide-greniers**



**LES MOTARDS ARTHURIENS - 7 MAI**  
Un vélodrome animé !



**L'INTER'VAL - 14 MAI**  
Vide dressing à la salle des fêtes



**ASSOCIATION DE LA BOUILLOTTE - 18 JUIN**  
Une réussite pour cette deuxième édition

LE "PLÉLAN MAG"  
EST UNE PUBLICATION  
DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PLÉLAN-LE-GRAND

Directrice de publication :  
Murielle Douté-Bouton  
Rédaction : Jérémie Marchaut  
Corrections : Murielle Douté-Bouton  
Iconographie : Freepik

Charte graphique © Pollen Studio  
Imprimerie Atimco  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Tirage 2 300 exemplaires

# ÉDITO

Murielle Douté-Bouton  
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Ce magazine est l'occasion de revenir sur l'inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours, fruit de nombreuses années de travail collaboratif entre le Département d'Ille-et-Vilaine, la commune, les services du SDIS35 et les équipes de maîtrise d'œuvre. Il offre aujourd'hui des conditions d'intervention optimales pour nos sapeurs-pompiers volontaires : leur engagement est mis à l'honneur avec le portrait de Gwendoline Riaud, adjointe au chef de centre Dominique Hédreuil.

Plélan évolue, des infrastructures sortent de terre ou sont en projet : l'extension de la Villa Saint-Joseph par exemple. Un projet privé porté par le comité directeur de la Villa, mais qui va apporter du confort aux résidents et un nouveau service d'accueil de jour à partir du mois de septembre. Je tiens à féliciter l'engagement de ces bénévoles qui portent le projet de développement de la Villa, un EHPAD à taille humaine et sans but lucratif. Les récents scandales nous montrent à quel point la vie de nos anciens ne peut être marchandisée et combien ces établissements doivent placer l'humain et non l'argent au centre de l'accompagnement.

De nouvelles infrastructures ce sont aussi des projets d'aménagement : le deuxième réseau de chaleur ou la tranche 2 de la Canopée.

Nous sommes néanmoins tributaires d'une conjoncture inquiétante qui touche le secteur du BTP : appels d'offres infructueux par absence de réponse ou offres démesurément élevées au regard d'estimations réalisées fin 2021. La crise du covid et plus récemment la guerre en Ukraine qui impacte les marchés de l'énergie ne nous permettent pas d'appréhender sereinement l'avenir de ces projets qui sont pourtant importants pour la commune. Vos élus sont pleinement mobilisés pour faire les choix les plus raisonnables permettant d'utiliser au mieux l'argent public.

La culture et l'accompagnement des plus jeunes grâce au service périscolaire sont aussi au cœur de ce magazine : l'année scolaire se termine mais les services préparent déjà la rentrée scolaire, le programme des TAM et une nouvelle application pour les inscriptions, enfin accessible depuis un smartphone.

Je vous souhaite un bel été, qui a commencé avec le Grand Déballage, 1ère édition du lancement de la saison touristique que nous espérons pouvoir pérenniser, et vous donne rendez-vous les 14 et 15 juillet à l'occasion de la fête nationale et le retour attendu du feu d'artifice, de la retraite aux flambeaux et du bal populaire.



## UN SAVOIR FAIRE RÉCOMPENSÉ PAR L'OR POUR HISPAMEBRO

Les forgerons de l'association plélanaise ont remporté la compétition mondiale du DAMASCUS WorldCup®, organisée le 28 et 29 mai derniers à Thiers (63). La coutellerie sur l'acier damassé est une pratique spécialisée mêlant modernité, créativité et tradition coutelière.

**Bravo à toute l'équipe pour cette performance !**

## JEUNESSE

Programme de l'été  
de l'accueil de loisirs  
Inter 'Val



Plus d'infos :



Fermeture le  
mercredi 31 août

## PISCINE



Ouverture de la piscine  
municipale du  
samedi 2 juillet  
au dimanche 28 août

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi et Jeudi : 14h30/18h30

Mercredi et vendredi :

10h30 - 12h00 / 14h30 - 18h30

Samedi et dimanche :

10h00 12h00 / 14h30 - 18h30

## SPORT

« Jeudi, je dis Volley »

Retrouvez l'animation  
d'été proposée par le club  
Brocéliande Volley à la salle  
des sports de Plélan  
du 7 juillet au 25 août,  
à partir de 19h !  
inscriptions sur place



## VILLA SAINT JOSEPH

Un projet immobilier est en cours à la maison de retraite  
de Plélan-le-Grand. L'amélioration des conditions d'accueil  
et d'accompagnement des résidents est au centre du projet.

**L'unité de Vie «Les papillons» inaugurée**

L'inauguration s'est déroulée le 13 mai dernier. Les professionnels de santé, les financeurs, les résidents et leurs familles se sont retrouvés pour découvrir les travaux finalisés. Cette extension permet de proposer des prestations hôtelières identiques dans l'ensemble de la structure.

La qualité et la sécurité de ces nouveaux espaces de vie contribuent au bien-être des personnes accueillies. L'unité est construite de façon à ce que les résidents puissent en faire le tour.

Les grands espaces leur permettent de se déplacer librement sans un sentiment d'enfermement. Les pièces de vie permettent également de faciliter la réalisation d'activités variées répondant aux besoins de chacun. De nombreux ateliers sont proposés par l'équipe pluridisciplinaire.



Salon de l'unité «Les papillons»

**Un accueil de jour ouvrira ses portes le 12 septembre**

Le nouveau bâtiment intègre un accueil de jour à destination des personnes âgées vivant encore à domicile mais souhaitant bénéficier de l'accompagnement des professionnels de l'EHPAD en journée. C'est également un dispositif de répit pour les aidants.



L'accueil de jour

4 personnes pourront y être accueillies en journée  
du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Subvention de 1000 € du CCAS

(acquisition de mobiliers)



## 14 JUILLET : FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

**2 jours pour le 14 juillet !**

**Le 14 juillet à 11h30** : rendez-vous au monument aux morts pour la cérémonie officielle, en présence d'un détachement de l'Académie militaire de Coëtquidan.

**La fête se déroulera le 15 juillet** : bal populaire à partir de 20h00 organisé par Les Motards Arthuriens. A la nuit tombée, retraite aux flambeaux à partir de la mairie et feu d'artifice vers 23h tiré autour de la Canopée. Attention le feu d'artifice change de lieu ! Il ne peut plus être tiré du vélodrome pour des questions de sécurité.





# ABRIS VÉLOS



Dans le cadre du programme « ça bouge dans le bourg ! »,  
des abris vélos ont été installées pour faciliter l'accès au centre-ville  
et favoriser les déplacements à vélo.

## Plélan à bicyclette

La circulation et l'utilisation d'un vélo représente un moyen de transport durable et pratique dans le quotidien. L'installation des abris vélos a été prévue pour être proche des lieux de fréquentations en favorisant les mobilités durables. Ces abris faciliteront l'accès et le stationnement des vélos au quotidien et les jours de marché. En tout, Plélan dispose de 68 places de stationnement pour les vélos. Quatre abris vélos ont été installés dans les zones suivantes :

- ▶ Au vélodrome
- ▶ Place de la République
- ▶ Rue de la Forêt, à proximité du restaurant scolaire et du cimetière
- ▶ A la salle de sport

## Une démarche globale d'aménagement urbain

Pour favoriser la convivialité dans le centre-bourg et les déplacements à vélo, les équipements installés sont les suivants :

- ▶ 4 abris vélos couverts,
- ▶ 34 arceaux de stationnement
- ▶ 17 bancs
- ▶ 4 tables de pic-nic



## Et bientôt ...

Un 5ème abri sera prochainement installé place de l'église par Brocéliande communauté dans le cadre des liaisons cyclables inter-bourgs.

## Financement du projet d'aménagement



49 831 €



36 000 €



14 100 €



Financé par



Liberté  
Égalité  
Fraternité

Coût de l'opération  
Mobiliers urbains



99 931 € TTC





# RÉSIDENCE D'ARTISTE

De 2019 à 2022, l'artiste Candice Hazouard était en résidence d'artiste dans les écoles élémentaires de Plélan. Son travail de recherche s'appuie sur l'époque où le confort moderne s'est développé en France. Un projet artistique où la mémoire et l'histoire côtoient le présent et l'instant.

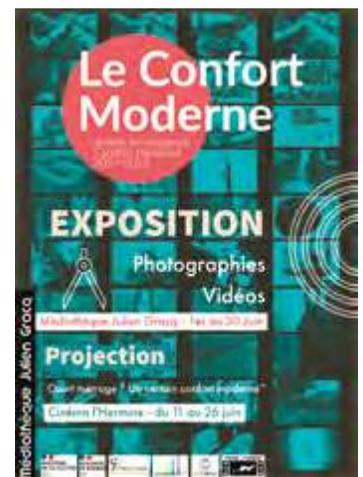


► La Maison des Maîtres

## Le confort moderne et les années 60

La modernité et l'émergence des commodités matérielles après la seconde guerre mondiale ont été un vrai tournant dans notre rapport au quotidien.

L'artiste Candice Hazouard engage son travail de recherche au cœur de cette période pour mieux en saisir les effets sur nos vies.



## Un partenariat avec les écoles de Plélan

De 2019 à 2022, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire privée Notre Dame et l'école publique La Pierre Pourprée ont participé aux travaux de l'artiste. Les mutations des années soixante à Plélan, les objets associés au confort du foyer à cette époque ont créé une immersion et un voyage dans le temps pour les élèves. La réalisation du film « Un certain confort moderne » est l'aboutissement de l'ensemble de ces expériences vécues par les jeunes durant ces 3 années.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE  
La pierre pourprée



## COMMENT SONT FINANCÉES LES RÉSIDENCES D'ARTISTES ?

L'association Clair-Obscur a présenté un projet de résidence associant des acteurs éducatifs et institutionnels du territoire. Une convention de partenariat est ensuite présentée à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui attribue une part de subvention au projet. La commune de Plélan-le-Grand a accueilli pour la première fois, une résidence sur son territoire. La médiathèque Julien Gracq a été impliqué dans le projet de l'élaboration jusqu'au vernissage de l'exposition.

**La ville participe à hauteur de 15 000 € sur 3 ans, la DRAC pour 15 000 €.**



# UN CERTAIN CONFORT MODERNE



## Trois questions à Candice Hazouard

### Que retenez-vous de votre expérience à Plélan ?

C'est bien évidemment la complexité du contexte que nous avons traversé durant la période de confinement et de la pandémie. J'ai arpenté les rues pour aller à la rencontre des habitants, des anciens. L'exploration est la première étape du travail documentaire que je souhaite développer. Je n'ai pas pu tout faire mais le tissu est assez fort au niveau local pour rencontrer les bonnes personnes. Celles et ceux qui m'ont raconté Plélan-le-Grand.

### Un projet porté par l'association Clair-Obscur

L'association Clair-Obscur assure la promotion du cinéma et de l'audiovisuel sur l'ensemble du territoire de la Bretagne et organise le festival cinématographique TRAVELLING. Jacques Froger, responsable de l'action culturelle de l'association :

« Nous réalisons en moyenne 3 résidences chaque année en Ille-et-Vilaine. Nous repérons des artistes engagés dans un projet audiovisuel ou cinématographique ou dans les arts plastiques. La thématique du cinéma est le lien poignant entre notre association et l'artiste. »

### Quelle était votre première impression en arrivant à Plélan ?

La ville est commerçante. Cela se sent ! C'est une jolie ville et au fur et mesure de mon exploration, j'ai découvert le rythme plélanais. J'ai eu l'opportunité de déjeuner dans la plupart des restaurants et je peux dire que l'on mange bien à Plélan. J'ai eu de bons échos de l'hôtel des Bruyères, établissement fréquenté par les différents intervenants au cours du projet de résidence.

### Comment se vit un projet artistique au contact des enfants ?

C'est tout le sens de ce projet. Comment traduire un travail artistique en le mettant à disposition des enfants ? J'ai été amené à travailler auprès de tous types de public. Sur la recherche documentaire, le sujet du confort moderne m'amène à croiser les générations, à confronter les réalités et les souvenirs, la mémoire des anciens et la représentation des plus jeunes. Ce travail permet aussi de créer le lien entre les générations. Les ateliers ont facilité l'implication des jeunes à partir de leur collectage chez leurs grands parents. C'était une très bonne expérience.



L'artiste ouvrira les portes de son atelier le 10 et 11 septembre de 14h à 18h aux « Ateliers du vent » à Rennes. (59 rue Alexandre Duval à Rennes.)



Retrouvez le film réalisé par les élèves et Candice Hazouard à partir du 1<sup>er</sup> juillet sur le site internet de Clair Obscur.

## APRÈS L'EXPO ?

Les œuvres seront remises aux écoles et à la mairie. Les tirages photographiques sont intégrés à la collection de Candice Hazouard qui poursuit son travail sur un imagier des années 60.

# LES TEMPS D'ACTIVITÉS DU MERCREDI (TAM)

Le mercredi matin à la Canopée et dans les établissements scolaires, 85 jeunes plélanais participent aux activités des TAM. Ces temps d'animation sont organisés par le service périscolaire de la municipalité.

## Le projet pédagogique des TAM

Cet accueil de loisirs s'adresse à l'ensemble des élèves scolarisés à Plélan. Une équipe de 10 encadrants et 4 intervenants extérieurs assurent l'animation des séances.

Le programme d'activités est conçu par cette équipe en amont des vacances scolaires. Les besoins des enfants sont pris en compte tout au long de l'année et chacun peut proposer ses idées à l'équipe pédagogique.

En décembre 2021, un spectacle « Vite vite vite ! » de la compagnie *T'es trop fort* a été proposé pour la première fois. Malgré la situation sanitaire difficile, l'accueil de l'enfant était une priorité pour l'ensemble de l'équipe des TAM.



► Céline,  
l'animatrice

## Focus sur le journal « TAM 9 ¾ »

Un groupe d'enfants s'est pris au jeu de l'écriture journalistique. Le titre est inspiré du nom de la célèbre voie d'un quai secret de la gare de King's Cross. Ce magazine d'information s'adresse aux familles et bien sûr aux enfants.

On découvre le quotidien des TAM à travers les articles rédigés par les jeunes. Ils se mettent d'accord sur des sujets à traiter et chacun réalise son reportage, accompagnés par Céline, animatrice référente du projet. « Les jeunes parlent d'eux, de ce qu'ils aiment et ils s'identifient beaucoup à ce journal. C'est une expérience collective qui favorise l'expression et l'ouverture au monde. »

## DES ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX BESOINS DE L'ENFANT

Waveboard, l'escrime et le journal des enfants sont les activités les plus plébiscitées. Les maternelles apprécient les contes sophrologiques. Les arts plastiques, la cuisine, le jardinage, la danse sont aussi au programme !



# UNE APPLICATION À LA RENTRÉE

## De nouvelles modalités d'inscription au service périscolaire pour la rentrée 2022-2023



### Une nouvelle application « Portail Famille » : BL ENFANCE

Cette application facilite l'inscription des enfants pour la restauration scolaire et les temps d'activités du mercredi. Cet outil plus intuitif est accessible à partir d'un portable, une tablette ou un ordinateur. À la réception du dossier d'inscription, un mail indiquant le code d'accès est transmis à la famille ainsi que la notice d'utilisation de l'application BL ENFANCE.

Sur ce portail, chaque famille pourra de manière autonome et selon ses besoins :

- ▶ Inscrire les enfants aux activités (restaurant scolaire et TAM)
- ▶ Être informé des actualités du service Périscolaire
- ▶ Prendre contact avec la responsable du service Périscolaire
- ▶ Consulter les factures correspondantes à l'usage des différents services

### Le dossier d'inscription est en ligne

A partir du 4 juillet sur le site de la ville de Plélan-le-Grand, le dossier d'inscription sera accessible ainsi que le règlement intérieur et les nouveaux tarifs de l'ensemble des activités du service Périscolaire. Les familles ont jusqu'au 1<sup>er</sup> août pour rassembler les éléments constitutifs du dossier d'inscription à envoyer par mail préférentiellement à l'adresse : [inscriptions-periscolaire@plelan-le-grand.fr](mailto:inscriptions-periscolaire@plelan-le-grand.fr)

Le dossier reste accessible en format papier à l'accueil de la mairie mais il est recommandé de privilégier l'envoi du dossier d'inscription par mail.

Dossier d'inscription à télécharger en ligne. Il comprend les éléments suivants :

- La fiche enfant (par enfant)
- Une fiche famille
- Une fiche sanitaire de liaison
- Le règlement intérieur

2022

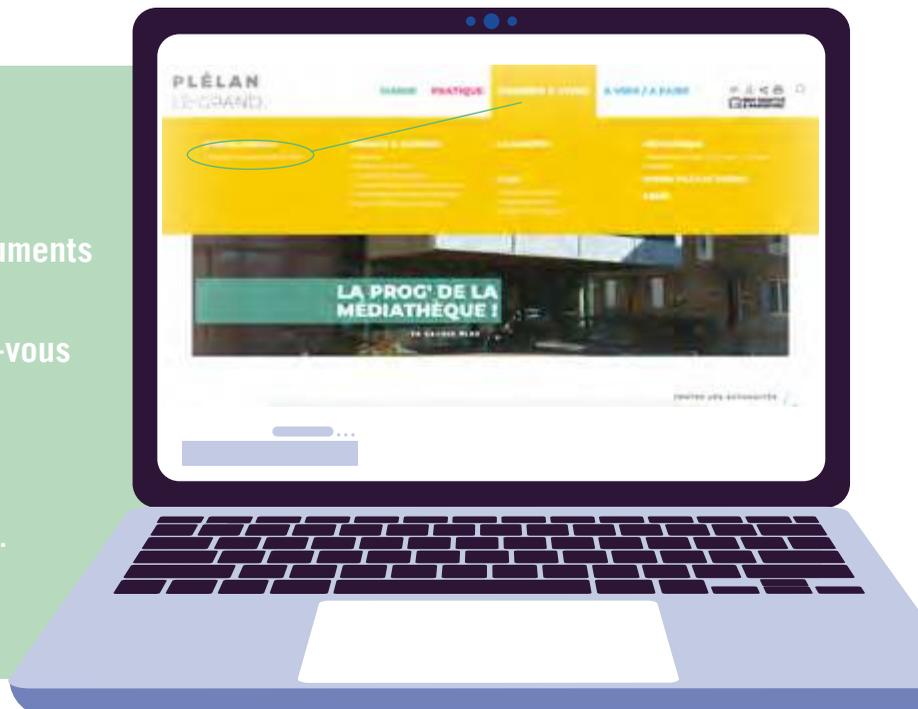
## INSCRIPTIONS EN LIGNE

Retrouvez l'ensemble des documents sur le site de la mairie

Flashez ce QR code ou rendez-vous sur : [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



Nouvelle grille tarifaire disponible à partir du 4 Juillet.



# VIE DU BOURG

## PIANO PIANO BROCÉLIANDE

NICOLAS BRUERE ET DAMIEN LERAY SE SONT ASSOCIÉS POUR CRÉER « PIANOS PIANOS BROCÉLIANDE ». LE DUO A CHOISI PLÉLAN POUR SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SON IMPLANTATION EN BRETAGNE.

### UNE ACTIVITÉ EN PLEIN ESSOR

Le Beignonnais Damien Leray (Les Pianos de Brocéliande) a vu comme une évidence le besoin de développement et d'agrandissement de son activité.

« *Nicolas a apporté une grande qualité dans les pianos proposées, il y a beaucoup de travail et de demandes* ».

Nicolas et Damien sont passionnés et techniciens du piano. Leur métier consiste à accorder, réparer et entretenir les pianos. L'entreprise rayonne sur toute la région et dans le reste de la France.



### UN SERVICE CONCERT TRÈS DEMANDÉ

L'activité consiste à louer des pianos de grande qualité à des organisateurs d'événements musicaux. *Pianos Pianos Brocéliande* a travaillé dernièrement avec Anne Queffélec, la salle de spectacle *Le Liberté* à Rennes ou encore pour le festival *Les Préludes de Pont-Aven*.

### UN MAGASIN OUVERT À TOUS

Le magasin vend également des pianos dans toutes les gammes de prix. L'accueil est chaleureux et l'équipe disponible pour répondre à vos questions.

**Contact** : 02 36 80 10 83

**Site internet** : [www.pianospianos.fr](http://www.pianospianos.fr).

**Adresse** : 36, avenue de la Libération

INFOS

## AU REGAL

AU REGAL DE BROCÉLIANDE :  
UN PLÉLANAIS LANCE SON  
FOOD-TRUCK !

### LE SERVEUR DEVENU RESTAURATEUR

Aurélien Renouard sillonne la campagne depuis le mois d'avril au volant de son bolide inspiré du célèbre citroën HY :

« *J'aime cette idée de bouger de ville en ville, faire plaisir aux gens... On rencontre beaucoup de monde* »



### BURGERS ET FAJITAS AU MENU

#### > 3 choix de burgers

(dont 1 burger du chef renouvelé tous les 15 jours selon les saisons et les propositions des clients)

#### > 3 choix de fajitas



### UNE CARTE OÙ LES PRODUITS LOCAUX SONT À L'HONNEUR

> Maison Le Déan à Paimpont et Les fins gourmets Rheusois de Plélan pour la viande

> Fromage : Au Pré de la Terre à Plélan

> Boulangerie de Maxent pour le pain



**Offre  
Traiteur**  
à partir de  
25 personne

### OÙ LE TROUVER ?

**Lundi midi et soir** : Plélan, au Proxi

**Mardi soir** : Treffendel

**Jedi soir** : Maxent

et **1 vendredi soir sur 2** :

Saint Péran ou Monterfil

**Samedi soir** : Tregu

### Au regal embauche !

Contactez Aurélien Renouard pour déposer votre candidature.

# COSMIC GARDEN

Installés en campagne de Plélan, Rozenn Harel et Romain Scordia sont deux membres de Cosmic Garden. Leur projet artistique est ancré dans les sciences, l'art et le son.

## CosmicGarden, expériences interactives

CosmicGarden est un collectif d'artistes constructeurs œuvrant pour la diffusion des arts et des sciences au travers d'expériences interactives. Depuis sa création en 2014, les artistes créent et proposent des installations sonores immersives. Ils transmettent leur savoir-faire par le biais d'ateliers pédagogiques qui puissent favoriser la créativité du public.

Le collectif a collaboré avec de nombreux acteurs sur le territoire à travers des expositions et des ateliers pédagogiques (Opéra de Rennes, Transmusicales, Espace des Sciences, festival Maintenant...)

Pour contacter Rozenn et Romain :  
[contact@cosmicgarden.eu](mailto:contact@cosmicgarden.eu)



## UN PROJET QUI S'INVESTIT LOCALEMENT

Cosmic Garden a été programmé au festival *En Ebullition* en 2021.

La création « San Severia Serenata » mettait en œuvre un orchestre végétal en associant le public. Cette composition sonore évolutive et organique a été particulièrement appréciée.

L'équipe souhaite rencontrer des lieux et des acteurs culturels du territoire. Le développement du projet de Cosmic Garden est ouvert aux partenariats sur le territoire.



## Un dôme en cours de construction

« Le projet en cours pour cette année 2022 est un dôme géodésique de 5 mètres de haut qui proposera une installation sonore immersive et interactive sur le thème de la biodiversité. »



**Félicitations !** La **Fanfare Plélanaise** est primée au Grand Prix National 2022 de la Fédération Sportive et Culturelle de France – 3, 4 et 5 juin 2022 à Rannée. Dans une compétition qui rassemblait 26 sociétés, La Fanfare Plélanaise a remporté le titre de champion fédéral en supérieur dans la catégorie « batterie fanfare ». Le groupe « percussion » est lui passé en classement et a été promu en 1ère division.

## Intéressé par la fanfare ?

Venez rencontrer les membres de la fanfare à la cour du presbytère : Mardi 18h30 pour les débutants et le Vendredi à 20h pour les confirmés.

Pour plus d'infos, un contact : [noel.hedreuil@orange.fr](mailto:noel.hedreuil@orange.fr)



# IMMOBILIER, ÉQUIPEMENTS, PATRIMOINE...

## LE POINT SUR L'ACTUALITÉ DES PROJETS



### INAUGURATION



#### Un nouveau centre d'incendie et de secours à Plélan-le-Grand



#### Un nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) fonctionnel et opérationnel

Le nouveau centre a été conçu pour s'adapter aux enjeux de couverture opérationnelle du territoire et conserve un service de proximité optimisé grâce à son raccordement à l'échangeur de la RN24 Rennes – Lorient. Le nouveau CIS de Plélan-le-Grand se distingue par sa façade avec un bardage en bois et par la présence de panneaux photovoltaïques en toiture sud-est. 160 modules, représentant une surface photovoltaïque de 291 m<sup>2</sup>, ont été installés par la SEM Energiv'.

#### La participation de la commune de Plélan-le-Grand

D'un montant de 1,778 million d'euros, l'opération a été financée à 80% par le Département d'Ille-et-Vilaine et à 20% par la commune de Plélan-le-Grand qui a également mis à disposition le foncier nécessaire au projet. La commune a pris en charge les aménagements de voirie

et de réseaux extérieur à l'équipement pour un montant de 240000 € TTC : création de la voie d'accès, d'un plateau ralentisseur, des réseaux, de l'éclairage public, des espaces verts, et de cheminements piétons pour connecter le site à la trame piétonne.



### LE CIS EN CHIFFRES



475 INTERVENTIONS  
EN 2021



37 SAPEURS-POMPIERS  
VOLONTAIRES



2 INFIRMIÈRES, 1 MÉDECIN ET DEUX JEUNES  
SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (JSP)

Vous souhaitez être volontaire ? Prenez contact avec  
le SDIS 35 en envoyant un mail à l'adresse suivante :  
[devenirvolontaire@sdis35.fr](mailto:devenirvolontaire@sdis35.fr)

# UN NOUVEAU QUARTIER RUE DE LA CHÈZE

Un projet d'aménagement porté par l'entreprise Urvatys va prochainement voir le jour entre la Rue de la Chèze et l'Avenue de la Libération. Outre l'aménagement, Urvatys va livrer 20 logements au bailleur social NEOTOA. Ce lotissement prévoit un cheminement doux qui permettra de relier le quartier de la Bouillotte et la rue de la Vallée du Cast. Urvatys a acquis ces parcelles auprès de propriétaires privés fin d'année 2021.



## Typologie des logements

Ce programme répond aux besoins de logements sociaux de la commune dont la demande n'est pas satisfaite. 220 demandes sont actuellement en attente dont 80 en premier choix. Elles concernent des familles, de jeunes ménages, des personnes seules ou des familles monoparentales suite à une séparation. La commune dispose actuellement de 110 logements à vocation sociale : 15 logements communaux et 94 logements appartenant aux bailleurs sociaux Néotoa et Espacil.

8  
**APPARTEMENTS**  
RÉPARTIS DANS 2 BÂTIMENTS COLLECTIFS

4 T3 DE PLEIN PIED  
AVEC JARDINET

4 T2 À L'ÉTAGE

12 MAISONS  
INDIVIDUELLES  
AVEC JARDIN

8 T4

2 T3

2 T5

NORMES RT 2012



SUPERFICIE  
TOTALE DU PROJET :  
6320 M<sup>2</sup>



© Macrovector

## Une gestion spécifique des eaux pluviales

L'ouvrage de régulation des eaux pluviales réalisé par Urvatys sera construit sous la voirie du lotissement jusqu'à la rue de la Vallée du Cast. À partir de cet endroit, la commune prendra en charge le busage sous terrain pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales vers l'aval et le vallon du Travouillet. Ces ouvrages de gestion des eaux pluviales sont dimensionnés en fonction de l'urbanisation en cours en amont du bassin versant sur le secteur de la Bouillotte.

## Une compensation pour les zones humides

La présence d'une zone humide sur la parcelle du programme, une mesure de compensation va être mise en place : il s'agit de renaturer une des 4 anciennes lagunes d'assainissement de Plélan situées à l'est de la Canopée. Cette mesure s'intégrera dans le réaménagement complet de l'ensemble des lagunes qui sera assuré par le Syndicat Mixte du Grand bassin de L'Oust (SMGBO).

Ce projet consiste à renaturaliser le site et ses lagunes artificielles en remplaçant le ruisseau naturel à son emplacement initial, et le méandrer et créer des mares. Cela permettra à la fois de ralentir le débit lors des fortes pluies et de favoriser le développement de la biodiversité. Les travaux devraient commencer courant 2023. Ce projet est co-financé par le SMGBO et Urvatys, sans participation communale.

## CALENDRIER DES TRAVAUX

> Les travaux de terrassement préalable à la construction des maisons devraient commencer au 2<sup>ème</sup> semestre 2022.

> L'arrivée des futurs habitants devrait intervenir courant 2024.

# LA TRANCHE 2 DE LA CANOPÉE SUR LES RAILS

Le conseil municipal a validé au mois d'avril l'avant-projet définitif de la deuxième tranche de la Canopée. Cette extension reliée à la tranche 1 accueillera de nombreux services à la population

## Création d'un Pôle social

Les locaux accueilleront les bureaux et l'accueil du Centre social l'Inter'Val, les bureaux de l'ADMR, du SSIAD Vivons chez nous (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ainsi que le vestiaire troc. Des bureaux spécifiques pour le service de la PMI (protection maternelle et infantile) ainsi que des bureaux mutualisés pour accueillir les permanences sociales : assistantes sociales, CIDFF etc.. L'aménagement des locaux a été réfléchi en concertation avec les futurs usagers.



**BUREAUX :** Vestiaire social, les services administratifs de l'Inter'Val, les permanences sociales (CIDFF / CPAM / services du Conseil départemental 35 > Centre médicopsychologique (CMP), PMI / CDAS



## Un bâtiment qualitatif

Le bâtiment s'inscrit dans la continuité de la tranche 1 en termes de performance énergétique et d'utilisation de matériaux biosourcés. La maîtrise d'œuvre est toujours assurée par l'agence MENGUY architectes.

La consultation des entreprises doit avoir lieu pendant l'été et le démarrage des travaux est envisagé fin 2022.



## COÛT DE L'OPÉRATION

Montant prévisionnel des travaux :  
998 000 € HT

FINANCEMENTS :  
585 000 € d'aides publiques

Partenaires financiers :



# UN DEUXIÈME RESEAU DE CHALEUR ALIMENTÉ PAR DU BOIS EN CENTRE-VILLE

Substituer une énergie fossile par une énergie renouvelable locale, c'est l'objectif de ce projet dont la pertinence est renforcée par la flambée actuelle du prix de l'énergie

## Fonctionnement d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers. Une chaudière à bois alimente plusieurs bâtiments via des tuyaux isolés qui alimentent des sous-stations dans chaque bâtiment desservi. Ce réseau va permettre de remplacer 3 chaudières à fioul qui consomment environ 23 000 L par an. Le bois est une énergie renouvelable qui va se substituer au fioul et aura un impact neutre sur l'effet de serre.



Illustration de la nouvelle chaufferie

➡ Cette installation alimentera la mairie ainsi que la salle des fêtes et les 6 logements communaux, l'ancien trésor public, le bâtiment qui accueille le centre de distribution de la poste et l'ADMR, ainsi que l'ancien centre de secours.

## LE PROJET EN CHIFFRES

### COÛT DES TRAVAUX

**600 000 € HT**  
dont 58% de subventions publiques (379 000 €)  
Longueur du réseau : 210 m

**PRODUCTION KWH / AN**  
**322 KWH**

### MONTANT DES SUBVENTIONS

**200 000 €** de l'Etat  
**54 800 €** Europe (FEDER)  
**125 100 €** Plan ois énergie Bretagne

### ÉCONOMIES ANNUELLES

**15 000 € / an** en combustible  
(référence 2021)

### QUANTITÉ DE CO<sub>2</sub> ÉCONOMISÉE

**89 tonnes** équivalent CO<sub>2</sub> / an

## BÂTIMENT DESSERVIS



## L'approvisionnement en bois

Deux chaudières seront installées pour répondre aux besoins : une chaudière à bois déchiqueté et 1 chaudière à granulés de 110 kW chacune. L'objectif est de valoriser prioritairement du bois déchiqueté d'origine bocagère, comme c'est actuellement le cas avec le réseau qui dessert les deux écoles publiques.

➡ ESTIMATION DE LA CONSOMMATION/AN :

**102 TONNES**  
bois  
déchiqueté

**10 TONNES**  
granulés  
bois



# DE NOUVEAUX TRAVAUX SUR LA DIGUE DES FORGES

Les travaux seront finalisés à l'automne.



## Un arrêté préfectoral qui impose de nouveaux travaux

Suite à une visite technique en 2020, de nouveaux travaux ont dû être programmés : ils permettront principalement de colmater une fuite pour éviter tous risques de rupture ou de dégradation prononcée de l'ouvrage. La digue des Forges étant classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

### Contexte des travaux

La digue des Forges se situe pour partie sur la commune de Paimpont et pour partie sur la commune de Plélan-le-Grand. Au regard de la loi, l'entretien de la structure de la voirie doit être assuré

par les 2 communes. Le propriétaire de l'étang est responsable de l'ensemble des ouvrages hydrauliques, de leur fonctionnement et de leur entretien ainsi que de la gestion du niveau d'eau.

Montant total des travaux  
**152 494 € HT**

Le reste à charge est réparti entre les communes de Paimpont et Plélan et le propriétaire de la Digue.

Subventions de l'État	Reste à charge communal
137 244 €	5 718 €

## ASSAINISSEMENT

Des travaux prévus à la fin de l'année

### La zone d'intervention

À la suite de la réalisation de l'étude du schéma directeur d'assainissement des eaux usées, la municipalité souhaite procéder à des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement sur :

- Un tronçon situé entre la rue de Montfort et le chemin d'exploitation n°244,
- Un tronçon situé entre la rue des Glyorels et la station d'épuration

### Le projet de réhabilitation

L'objectif est de réduire les apports d'eaux claires parasites au niveau de la station d'épuration. C'est dans ce cadre que la municipalité a missionné un maître d'œuvre pour la réalisation des études et le suivi des travaux.

Maître d'œuvre :



### Financements :

Financé par



# C'EST VOTÉ

27 AVRIL

- Vie municipale : installation d'une nouvelle conseillère municipale
- Patrimoine : adoption de l'avant projet définitif de la 2ème tranche des travaux de construction de la Maison de l'Enfance et des Services «la Canopée»
- Patrimoine : adoption de l'avant-projet définitif de l'opération de construction d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur
- Assainissement collectif : autorisation de signature de convention de rejet avec les sociétés Hydrachim et les Charcuteries Cuisinées
- Commande publique : autorisation de signature des marchés de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées - secteur Travouillet au nord de la zone agglomérée.
- Commande publique : autorisation de signature d'un avenant au marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux de v.r.d rue de l'Hermine, chemin des Châteaux et rue des Glyorels
- Finances : autorisation de signature d'un accord transactionnel relatif à la consommation d'eau sur le chantier de la construction du centre de secours
- Urbanisme : Cession du terrain du centre social à Néotoa
- Vie municipale : délégation supplémentaire du conseil municipal au Maire pour les autorisations d'urbanisme
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs

18 MAI

- Urbanisme : autorisation de signature d'une convention opérationnelle avec l'EPF pour l'acquisition d'un terrain rue du Marché
- Personnel communal : création d'un comité social territorial local
- Finances : indemnité de gardiennage des églises 2022
- Culture/Scolaire : autorisation de signature d'un contrat local d'éducation artistique et culturelle sur le territoire de la commune de Plélan-le-Grand - résidence d'artistes dans les écoles

29 JUIN

- Commande publique : autorisation de signature des marchés de travaux d'aménagement de la rue des Glyorels
- Finances : adoption des tarifs communaux 2022
- Brocéliande Communauté : mise en place d'un service commun informatique
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs
- Périscolaire : adoption du règlement du service périscolaire année scolaire 2022-2023
- Scolaire : association de la collectivité à la démarche Territoire Educatif Rural - Val D'Anast -

Vous trouverez les  
comptes-rendus  
du Conseil municipal sur  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)  
Une version papier est  
disponible en mairie

# GWENDOLINE RIAUD

Le volontariat au cœur de son engagement.



*Jeune Maman et sapeur-pompier volontaire, Gwendoline Riaud nous accueille au nouveau centre de secours de Plélan. Cheffe de centre adjoint depuis le 1er Janvier, elle nous témoigne de son parcours et de sa mission à la caserne.*

## Qu'est-ce qui vous a donné envie d'être pompier volontaire ?

Mon père m'a transmis beaucoup quand il était lui-même pompier-volontaire à Plélan. J'ai envie d'aider les autres et le domaine de l'urgence m'a toujours attiré. Plus jeune, je m'intéressais au métier d'infirmière

et très vite je me suis engagée en tant que sapeur-pompier volontaire. Je suis partie faire mes études à Lille pour devenir assistante de régulation médicale. Après avoir travaillé à Nantes à la régulation du SAMU, je suis revenue sur le secteur de Plélan en 2019.

## Comment définissez-vous votre engagement de sapeur-pompier volontaire ?

C'est d'abord beaucoup d'imprévu ! On donne du temps pour les autres tout en vivant une expérience humaine au sein d'un groupe. La solidarité, l'entraide et l'esprit d'équipe sont les maîtres mots selon moi.

## Présentez-nous votre fonction de cheffe de centre adjoint ?

C'est d'abord une mission d'appui au chef de centre. Cela passe par le management des équipes et l'organisation globale de la caserne. On organise les formations des volontaires et le recrutement des nouveaux arrivants.

## Parlez-nous du volontariat...

Ce n'est pas évident de mobiliser des volontaires. Il faut pouvoir se rendre disponible. C'est un engagement qui se traduit par un minimum d'heures d'astreintes pour que l'effectif puisse s'organiser pour les interventions.

Le volontaire doit résider sur la commune ou à moins de 5 minutes du centre. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux et le bouche à oreille, nous communiquons assez bien sur la vie de la caserne. On envisage de faire une porte ouverte cette année.

## Les interventions difficiles peuvent freiner l'envie de s'engager. Comment gérer cette appréhension ?

Dans le cadre d'accidents graves et quand on est jeune volontaire, j'ai pu être marqué par certaines interventions. Cela s'apprend mais il s'agit de savoir prendre du recul sur ces situations. Il y a une aide au niveau du Service Départemental d'Incendies et de Secours d'Ille et Vilaine (SDIS35) en cas de besoin. On débrief aussi régulièrement que possible en équipe après une intervention. Et en cas de besoin, le chef de centre ou moi-même pouvons se rendre disponible et à l'écoute.

## Un volontaire doit il avoir des compétences précises ?

Ca dépend, dans le domaine infirmier, ça peut apporter une plus-value. Mais l'essentiel est d'être motivé. Nous recherchons toujours des candidats !



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus et la retransmission vidéo du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)

[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Horaires

Lun. au merc. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vend. > 9h/12h – 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.

Fermeture le samedi au mois d'août

## Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer Madame

### le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

## LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

### Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

[mediathèque@plelan-le-grand.fr](mailto:mediathèque@plelan-le-grand.fr)

[www.mediathèque-julien-gracq.fr](http://www.mediathèque-julien-gracq.fr)

### Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00

Mercredi : 10h00–12h00 et 14h00–18h00

Vendredi : 16h00–19h00

Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h30

Fermeture du 1er au 14/08

## Horaires cyber-base

Mardi : 16h00–18h00

Mercredi : 14h00–18h00

Jeudi : 14h00–17h00

Vendredi : 16h00–18h00

Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h00

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Avril :

Elio BUREL

Mai :

Giuliano DURAND PAOLINI

Agathe LERAY

Maxence RACOUËT

Juin :

Lilwenn LAURET

Léa TANGUY PAYET

Raphaël QUINIO

### Mariages

Avril :

M. Alexandre COTTENCIN et Mme

Emmanuelle MAUDET

## Décès

Mars :

Jacques BARONI

Avril :

Renée BEAUJOUAN

Colette GUESNEL

Maryvonne BESNARD

Viviane RUSSON

Angéline LECROC

Vincent BOUCHER

Mai :

Bernard LATOUCHE

Marie BOUCHET

Carmèle UGHETTI

Philippe HENRY

Juin :

Irène BOISGERAULT

Madeleine GLAIS

Marcel GRIMAUULT

## VIE LOCALE

# DIVAGATION DES ANIMAUX

### Un constat des riverains et de la police municipale

De plus en plus d'animaux se retrouvent en divagation sur notre commune. Voici une information pour les propriétaires :

- Si votre animal a tendance à s'échapper, consultez votre vétérinaire qui vous proposera des mesures adaptées à la situation.
- Tout animal trouvé en divagation sur notre commune sera récupéré par «chenil service» localisé sur Betton

L'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. Confronté à des chiens ou chats errants, le maire est habilité à intervenir au titre de son pouvoir de police générale et d'un pouvoir de police spéciale que lui confère le Code rural.

### La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.



**Samedi 9 et dimanche 10 juillet**

**Le Grand déballage # 1**

UCAP et la municipalité de Plélan-le-Grand

C'est les vacances ! Plélan et ses commerces vous accueillent !

Bourg de Plélan-le-Grand - Gratuit

**Samedi 9 et dimanche 10 juillet**

**Fête du Fer à Paimpont**

22ème rencontre internationale des techniques artisanales

de la forge et de la métallurgie

Au bord de l'étang - Accès libre

**6, 13, 20, 27 juillet**

**En plein Air**

Transats et espace convivial de lecture !

Médiathèque - Accès libre sous réserve de place - 14h

**Mercredi 13 et 23 juillet et 27 août**

**Numérique Ludique**

Essais Robots pour les enfants ! Places limitées

Médiathèque - 14h30 et 15h30 - à partir de 3 ans

Inscription au 02.99.61.80.03

**Mercredi 13 juillet et 7 septembre**

**Lecture de Kami**

Découvrez vite le Kamishibai, un petit théâtre japonais

Médiathèque - tous public - 10h30

Accès libre sous réserve des places disponibles

**Jeudi 14 et Vendredi 15 juillet**

**Fête nationale – Bal Populaire et feu d'artifice**

14 juillet : Cérémonie officielle

Monument aux morts - 11h30

15 juillet : Galettes saucisses et bal populaire

organisé par les Motards Arthuriens

Salle des Fêtes - à partir de 20h

15 juillet : Retraite aux flambeaux

Départ de la mairie

15 juillet : Feu d'artifice

Proche de la Canopée - 23h

**Samedi 23 juillet**

**Théâtre de rue – « Germinal »**

**La Loggia**

Un spectacle issu de la programmation de La Loggia

Cour de l'école les Mains Vertes

50 minutes - A partir de 6 ans - Gratuit

**Du 5 juillet au 27 août**

**Exposition «Portraits de femmes»**

Organisée par le club photo de Brocéliande

Médiathèque - Accès libre

**Du samedi 3 au 17 septembre**

**Exposition**

Dans le cadre du Festival Art et Nature «Forêts» par

l'association La Plume et la Feuille.

Médiathèque - tous public - Accès libre

**Dimanche 4 septembre**

**Forum des associations**

C'est le moment de découvrir les associations plélanaises

Salle de sport - 9h / 12h

**Samedi 10 septembre**

**Concours de boule**

**Association La boule Plélanaise**

Inscription sur place et ouvert à tous

Au stade de foot - Accès libre

**dimanche 11 septembre**

**Vide grenier du Thélin**

L'association Thélandaise organise son vide grenier annuel.

2 € le mètre - Sans réservation

Plus d'infos : assothelandaise@gmail.com

Autour de l'église du Thélin - Accès libre

**Du 16 au 18 septembre**

**8ème édition : Festival Les Chardons ardents**

Découvrez vite la programmation jointe à ce magazine !

Vélodrome - Tarifs suivant spectacles

**24 Septembre**

**Rencontre Lecture**

Avec l'autrice de Polar Anik Bessac

Médiathèque - tous public

Accès libre sous réserve de places disponibles



**INFORMATION SMICTOM Centre Ouest**

**Depuis le 1er mars, les consignes de tri ont évolué**

**Je trie**

- Tous les papiers (séparés de leur emballage plastique)
- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages en métal
- Briques et emballages en carton

**NOUVEAU !**

- Tous les autres emballages en plastique

**EN VRAI - NE PAS HÂBBIQUER THEN VIDER - NE PAS RINÇER**